



DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Syndicat Intercommunal des Terrains de Tennis du Dorlay  
MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-JAREZ  
34 rue de la République  
42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ



Communes membres : LA GRAND CROIX et SAINT PAUL EN JAREZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
N°01/2025

**Séance publique du :** 4 février 2025 à 18 heures en Mairie de Saint Paul en Jarez

**Date de la convocation :** 30 janvier 2025

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard VOINOT

**Date d'affichage :** 30 janvier 2025

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance :** 6

**Membres présents à la séance :**

Membres titulaires : *M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, M. Gérard VOINOT, M. Patrick JOUBERT, Mme Angélique CHARROIN,*

Membre suppléant : *M. Sébastien FINARELLI, M. Pascal CALTAGIRONE, M. Michel MATHIE,*

*Etaient aussi présents à la séance sans droit de vote les suppléants :*

Membres titulaires excusés : Madame Delphine VINCENT

Membres suppléants excusés : M. Roger SANIAL, M. Pierrick MONTEIL, Mme Véronique HENRY,

*Titulaires : M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, Mme Angélique CHARROIN, M. Gérard VOINOT, M. Patrick JOUBERT, Mme Delphine VINCENT.*

*Suppléants : M. Michel MATHIE, M. Roger SANIAL, M. Pierrick MONTEIL, M. Pascal CALTAGIRONE, M. Sébastien FINARELLI, Madame Véronique HENRY.*

**CONTRIBUTION PREVISIONNELLE DES COMMUNES POUR 2025**

Monsieur le Président expose :

La participation des communes est actuellement fixée à 20 000 euros depuis l'an dernier, à charge pour chacune d'en assumer 50 %.

**Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, fixent à l'unanimité** la contribution prévisionnelle des communes pour 2025 à 20 000 € (10 000 € pour chaque commune).

**Pour : 5          contre : 0          abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le 6 février 2025

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
Publié ou notifié le  
Le Président  
Jean-François SEUX

Le Président  
Jean-François SEUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES TENNIS DU DORLAY  
ST PAUL-EN-JAREZ / LA GRAND CROIX  
34 rue de la République  
BP 7  
42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DES TENNIS DU DORLAY  
ST PAUL-EN-JAREZ / LA GRAND CROIX  
34 rue de la République  
BP 7  
42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ

Le secrétaire  
Gérard VOINOT

Le Président